Compte –rendu de la réunion du bureau du 24 janvier 2019
A destination des adhérents

Présents : Denise Carrey, Christophe Duchatelet, Florence Lau-Bégué, Odile Lecoq, Marie-Françoise Lefèvre, Michèle Mothes, Mireille Neau, Jean-Claude Pouquet, Viviane Roncière, Pierre Uthurry.

Absents excusés : Marie José Dufour.

Objet : Divers et journée de la section.

Christophe ouvre la réunion et remercie les participants.

Adhésions :

Nous sommes 99 adhérents (101 la saison dernière) mais au moins 2 adhérents (es) n'ont pu renouveler, donc notre effectif est constant. Il y a 12 nouveaux (elles).

Compte de résultat :

Marie-Françoise distribue le document et nous le commente.
Le nombre d'adhérents étant globalement stable, nos finances évoluent peu.

Journée de la section :

Elle aura lieu le vendredi 24 mai 2019.
La participation de chacun (e) sera de 35 euros, le complément est pris en charge par la section.

Une participation en augmentation de 5 euros par rapport à l'année dernière justifiée par un prix de journée plus élevé (70 € base 75 participants 2 bus contre 49 € 1 bus l'année dernière).

Nous allons renouveler (car plusieurs fois évoquée) une sortie que nous avions faite en 2011, C'est une excursion au départ de Renneville (près de Toulouse) sur le canal du midi.

Départ de Pau à 7 heures.

Embarquement à 10 heures au quai de Renneville, montée au seuil de Naurouze, point culminant du canal où se déversent les rigoles d'alimentation (c'est le partage des eaux), passage de 4 écluses : Renneville, Encassan écluse à double sas, Emborel, l'Océan.
Escale pour le déjeuner.
Après le déjeuner pris à bord, reprise de la navigation jusqu'à Port Lauragais.
Escale à Port Lauraguais, visite de la maison de la Haute-Garonne, l'expo sur le canal du midi, puis navigation de retour jusqu'à Renneville. Arrivée à Renneville à 16 heures30.

Retour aux environs de 19 heures 45 à Pau.

Le déjeuner (apéritif, vin et café compris).

- Salade verte aux gésiers de volaille de dinde
- Le vrai cassoulet maison
- Garnitures de légumes
- Plateau de fromages
- Pâtisserie

Inscriptions :
Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au plus vite, et au plus tard pour le 7 mars 2019, on nous demande le nombre de participants pour cette date.

Inscription**s** sur le mail à Pierre (pierre.uthurryi@orange.fr) ou le mien (jean-claude.pouquet@wanadoo.fr).

C'est le chèque de 35 euros, établi à l'ordre de ''l'Asptt, section Marche'' qui valide l'inscription. Vous le transmettrez à Pierre (Uthurry) ou le déposerez dans le casier ''Marche'' à l'Asptt.

Assemblée Générale :
Elle aura lieu le vendredi 21 juin 2019 à 18 heures 30 et sera suivie d'un repas à l'Amandier à Morlaàs.

Un pot bien sympathique clôture la réunion.